

# Travaux sur les droits culturels honorés

Communiqué de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels

**Le philosophe Patrice Meyer-Bisch, Président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels et coordonnateur de la Chaire UNESCO de l'Université de Fribourg est lauréat du Prix International 'CGLU – VILLE DE MEXICO – Culture 21', catégorie « personnalité ».**

Ce prix récompense « une personnalité mondialement connue pour sa contribution fondamentale à la relation entre la culture et le développement durable ». Patrice Meyer-Bisch a été primé pour l'originalité de l'ensemble de ses travaux sur les droits culturels menés depuis près de 30 ans. Les clarifications apportées sur les droits culturels au sein de l'ensemble des droits de l'homme ont inspiré les travaux des Nations Unies dans ce domaine et ont contribué à des modifications politiques et législatives dans plusieurs pays ; ils ont notamment été utilisés dans la rédaction de la constitution de Mexico-City. C'est tout le travail d'un réseau international souvent dénommé « Groupe de Fribourg », à l'origine de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, qui est ainsi également honoré. <http://droitsculturels.org/observatoire>

La remise du Prix se déroulera les 18-20 octobre 2018 dans la Ville de Mexico. Cet événement sera également l'occasion d'organiser un Séminaire International sur « Les Droits Culturels dans la Ville ».

Ce prix est partagé avec l'Égyptienne, **Basma Elhusseiny**, qui dirige actuellement l'organisation [Action for Hope](#), basée à Beirut, et qui se donne pour mission de fournir un soutien culturel ainsi que des programmes de développement culturel aux communautés en crise, en se centrant particulièrement sur les réfugiés et les communautés appauvries.

Un prix, catégorie « ville », est décerné aux villes de **Seongbuk** en République de Corée, et de **Lyon** en France qui ont été primées. <http://www.agenda21culture.net/fr/prix>

- **Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)** créée en 2004, est la plus grande organisation de gouvernements infranationaux au monde, avec plus de 240 000 membres dans plus de 140 États Membres de l'ONU et se veut la voix unie et le défenseur mondial de l'autonomie locale démocratique, représentant de facto plus de la moitié de la population mondiale. À partir d'octobre 2004, elle prend en charge les actions de promotion d'*Agenda 21 de la culture*, par sa commission à la Culture  
<https://www.uclg.org/fr/organisation/a-propos>
- **L'Agenda 21 de la culture** a été approuvé le dernier 8 Mai de 2004 par des villes et des gouvernements locaux du monde entier qui s'engagent dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la création de conditions pour la paix.  
<https://forumcultures.lu/wp/wp-content/uploads/Agenda-21-de-la-Culture.pdf>  
<http://www.agenda21culture.net/fr/documents/agenda-21-de-la-culture>
- **Mexico City**, est une « entité fédérative » de la République fédérale du Mexique. Sa nouvelle Constitution de 2017 reconnaît et développe les droits culturels (Art.8.D), inspirés par les travaux de Fribourg.  
[http://infodf.org.mx/documentospdf/constitucion\\_cdmx/Constitucion\\_%20Politica\\_CD\\_MX.pdf](http://infodf.org.mx/documentospdf/constitucion_cdmx/Constitucion_%20Politica_CD_MX.pdf)

Annexes : Bio rapide et article présenté à Mexico : les droits culturels au principe de la puissance de la paix